BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1795

77 – SEINE-ET-MARNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

Jugement d'ouverture

Date : 28 septembre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
851 225 482 RCS Meaux.
MAKING OF.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : - Le conseil en relation publique et en communication - Les activités des agences de publicité - L'organisation de foire, salons professionnels et congrès - La production de films institutionnels et publicitaires - La production de films et de programmes pour la télévision - La Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; - La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, - Commandites, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance..
Adresse : 599, route de Condé, 77100 Mareuil-lès-Meaux.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2025, désignant : mandataire(s) judiciaire(s) SCP denis Hazane - Sylvie Duval mission conduite par Maître Duval 49-51 Avenue du Président Salvador Allendé 77100 Meaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.